

Le 27 novembre 2018

[Original]

Garde d'enfants

M. Gallant : Nous exhortons les Conservateurs à continuer à déployer les programmes mis en place par notre gouvernement pour offrir des services de garderie gratuits aux familles qui ont le plus besoin d'aide et pour assurer qu'aucune famille de la classe moyenne ne consacrera plus de 20 % de son revenu aux services de garderie. Les plans et le budget sont déjà en place pour conclure la mise en place de ces programmes de services de garderie partout dans la province et pour donner accès à ces programmes aux régions de Restigouche-Chaleur, de la Péninsule acadienne, de Miramichi et de Rexton en janvier et février 2019.

Le premier ministre peut-il nous confirmer qu'il effectuera l'évaluation qu'il veut faire de ces programmes immédiatement pour que son gouvernement respecte l'échéancier établi par notre gouvernement pour mettre en place ces programmes de services de garderie dans chaque région de notre province?

[Traduction]

L'hon. M. Higgs : Merci de la question. Monsieur le président, en effet, nous ne tarderons pas à évaluer le programme. Il en va de même pour les nombreux programmes que nous examinons afin d'assurer l'optimisation des ressources. Nous espérons et pensons aussi pouvoir respecter l'échéancier. Il s'agit certainement d'une priorité pour nous. Avoir les places nécessaires en garderie pour offrir aux familles du soutien en matière de services de garderie constitue aussi un élément clé pour nous. J'espère que le plan proposé en est effectivement un qui fonctionne, qui fonctionnera et qui répondra aux besoins des familles. Merci, Monsieur le président.

[Original]

Frais de scolarité

M. Gallant : Nous apprécions beaucoup les commentaires du premier ministre aujourd'hui et nous appuyons l'idée d'évaluer ce programme immédiatement pour que la mise en place puisse être achevée en janvier et février 2019, comme l'avait prévu notre gouvernement.

De plus, nous avons créé le programme des frais de scolarité gratuits et celui visant l'allègement des frais de scolarité pour la classe moyenne. Ce sont des programmes qui appuient le développement de notre main-d'œuvre, de notre économie et de nos établissements postsecondaires. Ces programmes aident aussi à garder nos jeunes ici. Le premier ministre peut-il, s'il vous plaît, confirmer que son gouvernement maintiendra en place ces programmes d'allègement des frais de scolarité?



[Traduction]

L'hon. M. Higgs : Monsieur le président, nous évaluons aussi le programme en question, comme nous nous sommes engagés à le faire dans notre plateforme. Je pense qu'une des préoccupations importantes consiste à savoir si le programme a réellement permis de retenir nos diplômés. Comme nous le savons, nous avons perdu le Rabais sur les droits de scolarité, ce qui a eu une incidence sur beaucoup de familles en ce qui a trait aux crédits d'impôt. Nous évaluerons le programme en question selon un échéancier d'environ deux ou trois mois, probablement, afin de veiller à ce qu'il donne les résultats escomptés.

Nous cherchons effectivement à garder nos jeunes ici, dans la mesure du possible. Nous voulons effectivement tenir compte de l'apport des familles qui travaillent et des étudiants en leur offrant un programme qui leur permet de rester au Nouveau-Brunswick. Ce programme comprend beaucoup d'éléments à considérer, mais je veux m'assurer, dis-je bien, qu'il donne les résultats escomptés. À l'heure actuelle, je ne suis pas au courant des détails, mais nous avons déjà amorcé le processus, qui sera complété dans deux ou trois mois au plus tard.

M. Gallant : Merci, Monsieur le président. Permettez-moi d'abord de dire que l'Alliance étudiante du Nouveau-Brunswick a dit, à l'époque, que le programme de Rabais sur les droits de scolarité ne fonctionnait pas. Le programme n'incitait pas les jeunes à rester dans notre province. L'Alliance étudiante a demandé un soutien financier payé d'avance pour aider les gens à d'abord devenir étudiants et ensuite, bien sûr, pour les aider pendant leurs études afin qu'ils puissent se concentrer sur leur travail. Bien entendu, après leurs études, les étudiants obtiendraient leur diplôme avec un niveau d'endettement très faible ou nul.

Dans cet esprit, Monsieur le président, nous avons créé le Programme des droits de scolarité gratuits et le Programme d'allègement des droits de scolarité pour la classe moyenne. Rien que l'année dernière, plus de 6 200 étudiants ont pu étudier gratuitement à une université ou un collège du Nouveau-Brunswick. Le premier ministre aurait-il l'obligeance de dire aux milliers de gens du Nouveau-Brunswick qui ont bénéficié des programmes en question s'ils pourront compter sur ces programmes financiers pour bien des années à venir?

L'hon. M. Holder : Monsieur le président, comme le premier ministre l'a clairement indiqué, notre but est de nous assurer que tous les programmes en place donnent les résultats nécessaires pour les étudiants de la province. Vous savez, l'ancien premier ministre a indiqué, il y a un moment, que, selon des discussions avec certains présidents d'associations étudiantes, le remboursement du crédit d'impôt pour les frais de scolarité ne fonctionnait pas. Je peux toutefois vous dire que nous avons reçu des milliers et des milliers de courriels ainsi qu'une pétition électronique, qui a circulé dans l'ensemble de la province, de la part de gens qui ont dit que le crédit d'impôt pour les frais de scolarité les gardait ici, au Nouveau-Brunswick. Rien que pour cette raison, nous devons évaluer chaque programme et nous assurer d'obtenir les résultats que nos étudiants méritent.



M. Gallant : Monsieur le président, cet après-midi, il y a évidemment un léger renversement des rôles joués par les gens de l'opposition et ceux du gouvernement. Si les gens du gouvernement veulent rétablir le Rabais sur les droits de scolarité, ils peuvent s'en donner à coeur joie. Ils ont signalé aux gens qu'ils le feraient très probablement, mais j'aimerais souligner deux éléments cet après-midi.

D'abord, nous ne pensons pas que les gens du gouvernement devraient le faire. Monsieur le président, les études et les données montrent que le programme ne fonctionnait pas. Cela dit, en tant qu'opposition, nous demanderions normalement tout ce qu'il est possible d'imaginer. Je tiens à être très clair : Nous ne pensons pas qu'il s'agisse du bon programme dans lequel investir pour aider les étudiants des universités et des collèges à poursuivre leurs études ici, au Nouveau-Brunswick.

Ensuite, si les gens du gouvernement veulent rétablir le programme de Rabais sur les droits de scolarité, ils ne devraient pas le faire aux dépens du Programme des droits de scolarité gratuits ni du Programme d'allègement des droits de scolarité pour la classe moyenne. Le premier ministre aura-t-il l'obligeance d'indiquer que, s'ils rétablissent effectivement le programme de Rabais sur les droits de scolarité, cela ne se fera pas aux dépens du Programme des droits de scolarité gratuits ni du Programme d'allègement des droits de scolarité pour la classe moyenne?

L'hon. M. Higgs : Merci de la question. Monsieur le président, nous examinons l'ensemble du programme. Est-il efficace? Est-ce utile de donner aux étudiants l'occasion de fréquenter un établissement postsecondaire alors qu'ils ne l'auraient pas fait autrement, faute d'argent? Nous voulons que tous les jeunes de la province aient la possibilité de fréquenter un établissement postsecondaire, et cela nous est très clair. Nous voulons aussi que les fonds soient versés aux étudiants afin qu'ils choisissent l'université ou le collège agréé qu'ils veulent fréquenter dans la province, c'est-à-dire un établissement agréé par notre gouvernement et certifié.

Le fait est que nous examinerons toute la situation. Nous ne la diviserons pas en plusieurs éléments. Nous déterminerons les moyens, le taux de réussite, la capacité d'en faire davantage et les possibilités afin que nous répondions aux besoins des étudiants et des familles, et ce, pour garder les jeunes ici et leur permettre de faire des études, mais surtout, d'avoir après tout cela un emploi au Nouveau-Brunswick.

M. Gallant : Encore une fois, nous n'essaierons pas d'exhorter le gouvernement à faire quelque chose que nous n'aurions pas fait. Le Rabais sur les droits de scolarité était un beau programme pour les gens, mais il ne s'agissait pas d'un bon moyen de garder nos jeunes ici. L'Alliance étudiante du Nouveau-Brunswick l'a dit elle-même. Elle voulait un soutien financier versé à l'avance, et c'est ce que nous lui avons donné avec le Programme des droits de scolarité gratuits et le Programme d'allègement des droits de scolarité pour la classe moyenne.

Or, si le premier ministre et son gouvernement veulent rétablir le programme de Rabais sur les droits de scolarité, ils peuvent, bien sûr, s'en donner à coeur joie, mais nous demandons que



cela ne se fasse pas aux dépens du Programme des droits de scolarité gratuits ni du Programme d'allègement des droits de scolarité pour la classe moyenne. De plus, si les gens du gouvernement veulent conserver ces programmes et les élargir aux établissements collégiaux et universitaires privés, nous les encouragerons certainement à s'en donner à coeur joie.

Tout ce que nous voulons aujourd'hui, c'est la confirmation que le Programme des droits de scolarité gratuits, dont ont bénéficié plus de 6 200 étudiants du Nouveau-Brunswick rien que l'année dernière et qui les a aidés à étudier gratuitement à une université ou un collège ici, dans notre province, ainsi que le Programme d'allègement des droits de scolarité pour la classe moyenne demeurent inchangés à la suite de l'évaluation.

L'hon. M. Higgs : Je pense que l'essentiel, ce n'est pas de déterminer combien d'étudiants ont effectivement fréquenté l'université — voilà une partie de la question — ou un établissement postsecondaire. Voilà évidemment une partie de la question. Pourquoi les étudiants ont-ils fréquenté un établissement postsecondaire? Ont-ils connu du succès? Poursuivent-ils leurs études? Sont-ils sur la bonne voie pour obtenir leur diplôme? Les étudiants ont-ils plutôt fait des études parce que c'était gratuit? L'idée, c'est de nous assurer que les programmes fonctionnent — qu'ils permettent d'atteindre l'objectif de soutenir les gens qui veulent déployer des efforts pour se forger une carrière dans notre province.

Le processus comporte plusieurs volets. Il faut examiner l'ensemble de la situation, et c'est ce que nous ferons. Nous examinerons l'ensemble de la situation et nous nous assurerons que le tout est le plus efficace possible. Nous comparerons le programme aux mesures prises dans les autres provinces qui nous font concurrence. Les gens pourraient quitter la province et fréquenter un établissement ailleurs. Je veux trouver des raisons qui incitent les gens à rester et à travailler ici, au Nouveau-Brunswick.

Notre objectif est d'examiner tous les détails. Nous n'en négligerons aucun. Nous examinerons l'ensemble de la situation, et la décision s'appuiera sur les résultats que nous observerons — non pas sur les émotions ni l'intuition, mais bien sur les résultats observés afin de démontrer si le programme fonctionne. Merci.

[Original]

Fracturation hydraulique

M. Bourque : La compagnie Corridor Resources, qui veut relancer la fracturation hydraulique ici, au Nouveau-Brunswick, a annoncé qu'elle est prête à injecter jusqu'à 70 millions de dollars, si le gouvernement lève le moratoire. Le premier ministre ou le ministre responsable de ce dossier peuvent-ils dire à la Chambre s'ils ont rencontré les représentants de Corridor Resources ou de toute autre compagnie impliquée dans la fracturation hydraulique?



[Traduction]

L'hon. M. Holland : Merci beaucoup, Monsieur le président. Je suis reconnaissant de la question du député d'en face. Vous savez, une autre facette de l'histoire n'a pas encore été racontée. Avant le 24 septembre, ni la collaboration ni le travail progressif avec les autres partis n'avaient beaucoup été mentionnés. Il est intéressant que, après les élections du 24 septembre, les parlementaires d'en face n'ont eu d'autre choix que d'adopter ces mots comme mots du jour — ils se sont trouvés dans une situation où la collaboration était nécessaire.

J'aimerais souligner que, avant les élections, l'un des grands objectifs de notre parti, objectif aussi énoncé dans notre plateforme, était de parler et de travailler avec les régions et les municipalités pour que, peu importe qu'il s'agisse de la mise en valeur des ressources ou de toute autre question qui les touche, elles aient voix au chapitre. Nous voulions que les gens aient de l'influence et, contrairement à ce qu'ont fait les gens d'en face lorsqu'ils étaient au pouvoir, nous avons inscrit dans notre plateforme qu'il s'agissait d'une question de gouvernement que nous défendrions, Monsieur le président.

M. Bourque : Merci, Monsieur le président. Voilà certainement un discours intéressant comparativement au discours du trône, selon lequel le gouvernement répondrait directement aux questions directes.

Voici une question directe pour le ministre d'en face ou le premier ministre : Encore une fois, les gens d'en face ont-ils rencontré des représentants de Corridor Resources ou de toute autre compagnie qui voudrait faire de la fracturation au Nouveau-Brunswick? Les ont-ils rencontrés? C'est une question directe. Si tel est le cas, une autre question m'intéresse aussi. Le gouvernement indiquera-t-il à la Chambre la proposition qui a été discutée? Nous estimons qu'il est important que de telles questions soient discutées ouvertement à l'Assemblée législative. Les gens d'en face le feront-ils? Merci.

L'hon. M. Higgs : Merci de la question. Monsieur le président, en fait, au cours de la campagne, j'ai parlé au gestionnaire de Corridor Resources et lui ai demandé si le projet l'intéressait et s'il reviendrait au Nouveau-Brunswick. Si vous vous en souvenez, il a dit que Corridor voulait investir dans notre province 70 millions de dollars dans les tenures à bail que la compagnie détient à l'heure actuelle, les zones qui sont en exploitation depuis 15 ou 20 ans. Je demande au député d'en face... Nous ne demandons pas tout. Examinons les possibilités. C'était le sujet de la discussion. J'ai tenu des discussions récemment pour déterminer si l'affaire était possible et encore réalisable, et c'est tout. Est-ce encore réalisable?

Monsieur le président, la réalité est que nos prix du gaz sont de loin les plus élevés du Canada à l'heure actuelle, et ce, parce que nos ressources intérieures sont épuisées. Actuellement, nous obtenons du gaz du Midwest, et cela vient... Il s'agit de frais liés au gazoduc. La réalité, Monsieur le président, c'est que nous avons une mine de potasse qui a fermé ses portes et qu'il y a très peu de chances de les rouvrir en raison des prix du gaz actuels. La réalité, c'est que nous



avons l'occasion d'aider le Nouveau-Brunswick à progresser de manière gérable qui fonctionne pour les gens du Nouveau-Brunswick. Merci, Monsieur le président.

M. Bourque : Merci, Monsieur le président. Je suis reconnaissant de la réponse du premier ministre.

En s'adressant aux médias le 21 novembre, je crois, le premier ministre a dit : Les gens devraient laisser la région faire ce qu'elle veut. Je crois qu'il est question ici de la région de Sussex. Il a ajouté : C'est que nous devons agir ainsi dans l'ensemble de la province. Cela me donne à penser que, peut-être... Nous parlons de la région de Sussex, mais d'autres régions font-elles l'objet de discussions? La région de Turtle Creek fait-elle aussi l'objet de discussions? Ma question est la suivante : Y a-t-il ouverture non seulement pour la région de Sussex, mais aussi pour celle de Turtle Creek? C'est ma question. Merci.

L'hon. M. Higgs : Monsieur le président, l'alarmisme continue. Je suis certain que le député d'en face sait exactement de quoi je parlais lorsque j'ai mentionné la situation. Nous devons faire ce qui est bon pour diverses collectivités et le faire de différentes manières qui fonctionnent pour elles. Voilà de quoi il s'agissait, et le député le sait très bien.

Notre but n'est pas de faire l'autruche ni d'esquiver la question, Monsieur le président. Notre but est de travailler avec les collectivités, dans les collectivités, de travailler avec elles sur ce qui fonctionne pour elles et de les faire prospérer à leur façon. Voilà le but. La démarche vise chaque région individuellement et n'est pas générale. Nous aborderons un certain nombre de questions dans un certain nombre de régions, ainsi que leurs priorités, afin qu'elles obtiennent de bons résultats, car le gouvernement actuel n'acceptera pas le statu quo ni la régression, Monsieur le président.

Hôpitaux

M. Harvey : Merci, Monsieur le président. C'est un honneur de poser ma première question à la Chambre. Elle s'adresse au ministre de la Santé. Vendredi dernier, le ministre de la Santé a déclaré que, en matière de soins de santé, les gens du Nouveau-Brunswick devaient choisir entre la proximité et la qualité. Ce n'est un secret pour personne que les gens d'en face souhaitent fermer des hôpitaux en milieu rural. Les gens du Nouveau-Brunswick méritent de connaître les faits qui se présenteront. Monsieur le président, je demande respectueusement au ministre de la Santé ce qui suit : Quels hôpitaux en milieu rural le gouvernement actuel fermera-t-il? Merci.

L'hon. M. Flemming : Nous ne fermons pas d'hôpital en milieu rural.

(Exclamations.)

Le président : À l'ordre. À l'ordre. À l'ordre.



L'hon. M. Flemming : Monsieur le président, si j'avais su que c'était aussi facile, je l'aurais fait depuis longtemps.

Blague à part, nous ne fermons pas d'hôpital en milieu rural. Une chose que nous devons faire, c'est d'avoir le plus haut niveau de soins de santé que nous pouvons dans ces hôpitaux en milieu rural. Nous sommes propriétaires des bâtiments. Ils sont là. Ils sont construits et, pour la plupart, payés. Personne n'y mettra le boulet de démolition. Nous examinerons les besoins des collectivités. Nous chercherons l'utilisation optimale et maximale pour ces bâtiments afin de fournir de bons soins de santé de qualité aux gens de ces collectivités. Comme je l'ai déjà dit, je ne parlais pas d'autre chose que des gens...

Le président : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre.

M. Harvey : Merci, Monsieur le président. Je suis reconnaissant au ministre de la Santé de la réponse. Elle était très claire. Aucun hôpital en milieu rural ne sera fermé au Nouveau-Brunswick, ni maintenant ni dans l'avenir.

Je suis reconnaissant de la réponse en ce sens que c'était une réponse, mais je veux mentionner au député d'en face, le ministre de la Santé, que, lorsque nous, de ce côté-ci, étions au pouvoir de ce côté-là, nous avons procédé à une RSP. Nous savons exactement ce que coûte le fonctionnement des hôpitaux en milieu rural et en milieu urbain. J'ai examiné la question en particulier dans ma circonscription. Je sais que nous obtenons un bon rendement et que les ressources sont optimisées ; j'invite donc le ministre de la Santé à venir dans notre région et à visiter tous les hôpitaux en milieu rural de la province. Je pense qu'il constatera les précieux services qu'ils fournissent au chapitre des soins de santé primaires. J'invite le ministre à visiter notre région, à Perth-Andover. Voici une question très facile : Quand viendrez-vous à Perth-Andover?

L'hon. M. Flemming : Si vous êtes mon hôte, ce sera bientôt. Je serais heureux d'aller à Perth-Andover. De fait, lorsque j'ai été nommé ministre de la Santé il y a environ six ans, une de mes premières tâches a été de visiter chaque hôpital au Nouveau-Brunswick. J'ai rencontré le personnel médical. J'ai rencontré des membres du personnel infirmier et des médecins. Je m'étais donné la mission de comprendre chaque hôpital, ses forces, ses capacités et ses possibilités d'amélioration. Je serais très heureux de le refaire. J'ajouterais que je ne me restreindrais pas aux gens de Perth ni à mon ami, le député de...

(Exclamations.)

L'hon. M. Flemming : Chuck, c'est un peu exagéré. Vous exagérez un peu. Je serais obligé d'obtenir quelques concessions de votre part avant de visiter la région. Je ne suis pas certain de pouvoir faire face à...

Le président : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre.



Refuges pour sans-abri

M^{me} Harris : Monsieur le président, la population la plus vulnérable de notre province est laissée à elle-même, à lutter contre le froid et les hivers rigoureux du Nouveau-Brunswick dans des tentes. Le nombre de personnes qui utilisent les services des Fredericton Homeless Shelters a augmenté de 50 depuis 2015. Le taux d'occupation du refuge pour hommes Outflow, à Saint John, est de 128 % jusqu'ici cette année. Le programme d'intervention ReBrancher du YMCA de Moncton a signalé que 120 personnes couchaient à l'extérieur. La situation se présente aussi dans d'autres municipalités et dans les régions rurales de la province. Un réel besoin de places d'hébergement d'urgence se fait sentir dans l'ensemble de la province, et tous les partis en parlent à la Chambre. Ma question s'adresse à la ministre. Quelles mesures le gouvernement actuel prend-il?

L'hon. M^{me} Shephard : Merci, Monsieur le président. Je suis contente de la question. Comme nous l'avons déjà déclaré à la Chambre, depuis le début de l'hiver, nous mobilisons les gens pour nous assurer de pouvoir mettre des services en place. Des efforts sont actuellement déployés, et des mesures sont en cours. Nous annoncerons officiellement le tout dans les 48 prochaines heures. Nous présenterons le programme qui sera mis en oeuvre dans plus d'une collectivité. Merci, Monsieur le président.

Gestion des déchets

M. Coon : Monsieur le président, parmi les différents éléments manquants dans le discours du trône du gouvernement, il y a l'engagement de répondre aux préoccupations qu'ont tant de personnes du Nouveau-Brunswick au sujet des déchets et du plastique. Le Nouveau-Brunswick produit 600 kg de déchets par personne, alors que la Nouvelle-Écosse en produit 400 kg. Dernièrement, j'ai été très consterné d'apprendre que des microplastiques sont en fait présents dans les coques et les moules de nos rivages.

Vendredi, tous les ministres de l'Environnement de partout au Canada se sont réunis et ont convenu de lancer un processus visant à réduire de moitié les déchets du Canada d'ici à 2040 et à éliminer les déchets de plastique. Ma question s'adresse au ministre de l'Environnement et des Gouvernements locaux. Quelles mesures prendra-t-il ici, au Nouveau-Brunswick, pour réduire nos déchets de moitié et éliminer les déchets de plastique?

L'hon. M. Carr : Merci, Monsieur le président. Je suis reconnaissant de la question du chef du parti. Vendredi, j'ai pris part à une téléconférence avec les autres ministres du pays. Il s'agissait de ma toute première conférence téléphonique avec ces derniers. J'ai eu l'occasion d'examiner l'avant-projet et d'approuver en principe les objectifs.

J'ai aussi eu le plaisir de parler très brièvement, au député qui a posé la question, de la réduction des déchets ainsi que de la conférence téléphonique à laquelle j'avais pris part vendredi, et le député a assidûment publié un gazouillis à cet égard tout de suite après



l'annonce. Samedi, nous avons évoqué rapidement la possibilité de nous réunir avec la porte-parole du côté de l'opposition et un député de l'autre parti simplement pour examiner des stratégies visant l'atteinte des objectifs. Merci, Monsieur le président.

[Original]

M. Coon : Le peu d'importance accordée à la réduction des déchets et au recyclage est un sujet de préoccupation qui revient souvent dans les rencontres communautaires que nous organisons à Fredericton. C'est le genre de question qui nécessite l'intervention du gouvernement provincial. Depuis le départ de Bernard Lord, aucun gouvernement n'a eu le courage de prendre des mesures qui feront une réelle différence en la matière. Le ministre de l'Environnement et des Gouvernements locaux a-t-il l'intention de passer à l'action en vue d'éliminer les déchets de plastique et de véritablement répondre aux attentes de la population du Nouveau-Brunswick en ce qui concerne l'amélioration des services de recyclage et de compostage?

[Traduction]

L'hon. M. Carr : Encore une fois, Monsieur le président, je suis vraiment reconnaissant de la question et de l'intérêt du député d'en face. Je dois dire que, comme je l'ai lu dans les dossiers du ministère à propos des services environnementaux, de la réduction des déchets et de l'éducation nécessaire, nous avons tous un rôle à jouer pour réduire, réutiliser et recycler. Toutes suggestions que les députés d'en face peuvent faire pour que les efforts déployés par mon ministère et par les gens du Nouveau-Brunswick soient couronnés de succès sont les bienvenues. Merci.

Routes

M. Austin : Encore une fois, l'hiver arrive... Pendant que je pose la question, nous sommes au coeur d'une autre tempête, l'une des deux tempêtes qui nous frapperont sous peu. J'ai de graves préoccupations à propos de la sécurité sur nos routes à l'approche de l'hiver, surtout si l'on se base sur les années passées. Franchement, l'état des routes a été inacceptable. Il a fallu attendre longtemps pour qu'elles soient déblayées, et nous avons des opérateurs de chasse-neige aux prises avec un épuisement professionnel après avoir travaillé de très nombreuses heures supplémentaires au cours des années précédentes. Ma question est la suivante : Le ministre des Transports assurerait-il à la Chambre et aux gens du Nouveau-Brunswick que les ressources sont prêtes, soit les ressources humaines et les éléments d'actif corporel, pour que nos routes soient déblayées en temps raisonnable?

L'hon. M. Oliver : Merci, Monsieur le président. Je remercie le député de m'avoir posé ma première question à la Chambre et j'espère pouvoir répondre à sa satisfaction. À l'heure actuelle, je veux faire savoir au député que 89 % de nos ressources sont en activité. Il s'agit d'un problème dont nous avons hérité. Il nous manquait un certain nombre de ressources, mais nous les remettons rapidement en service.



Nous reconnaissons certainement que les hivers au Nouveau-Brunswick mettent plus de pression sur le ministère que par le passé et que notre tâche est de veiller à ce que notre infrastructure soit prête et sécuritaire pour que tous les opérateurs rentrent chez eux ou qu'ils se rendent au travail et en reviennent en sécurité. Nous poursuivrons nos efforts en ce sens.

J'ajouterais que nous sommes toujours à la recherche d'opérateurs compétents. Si vous, ou tout autre député à la Chambre, connaissez des personnes que vous aimeriez proposer, nous serions très heureux d'accepter leur curriculum vitae. Merci beaucoup.

M. Austin : Je tiens à remercier le ministre de sa réponse honnête.

J'ai effectivement des préoccupations. Encore là, je suis tout à fait pour les gains d'efficience au sein du gouvernement et je félicite le gouvernement actuel de chercher à mettre en lumière des façons d'en réaliser. Toutefois, en matière de transport et de routes sécuritaires, il faudrait des améliorations et non des compressions. Je dois rappeler aux gens que c'est le gouvernement Alward qui a procédé à des compressions importantes au MTI. Je veux que le gouvernement m'assure encore qu'il n'y aura pas d'autres compressions au MTI et que, au contraire, ce service gouvernemental essentiel sera amélioré pour les gens du Nouveau-Brunswick.

L'hon. M. Oliver : Je veux encore remercier le député de sa question. Nous avons certainement l'intention de nous occuper de tous les problèmes avec lesquels nous sommes aux prises à propos de nos routes.

Notre budget est établi pour l'entretien en hiver. Toutefois, nous savons que nous ne pouvons pas prédire la météo ni l'état des routes. Nous nous assurons toujours d'accroître les dépenses si nous sommes obligés de le faire afin de nous assurer que les routes sont sécuritaires. C'est l'engagement que nous avons pris. Le premier ministre a toujours dit qu'il voulait veiller à ce que nos routes des régions rurales soient en bon état pour que nous puissions en profiter sans nous inquiéter en nous demandant si elles sont sécuritaires. C'est notre engagement à votre égard et à l'égard des gens du Nouveau-Brunswick, et nous espérons le respecter.

[Original]

Finances du gouvernement

M. Melanson : Ma question est en rapport aux finances publiques. C'est un fait assez bien connu que, au cours des quatre dernières années, le gouvernement précédent a toujours réussi à remplir ses exigences financières et que la mise à jour trimestriel a démontré que la tendance était toujours positive.

Je comprends que, depuis le 24 septembre, jour des élections, il y a eu transition de gouvernement et que l'ancienne ministre des Finances a fait une mise à jour du premier



trimestre financier en juillet, démontrant que la situation financière s'était améliorée de 1,3 million de dollars.

Aujourd'hui, je demande au ministre des Finances s'il pourrait nous donner la date à laquelle il va faire une mise à jour du deuxième trimestre de la situation financière du gouvernement du Nouveau-Brunswick, étant donné que, normalement, après une élection, un tel rapport est déposé en novembre.

[Traduction]

L'hon. M. Steeves : Merci, Monsieur le président, et je remercie le député d'en face de la question.

Nous avons des points de vue différents sur les mesures qui ont donné de bons résultats financiers au cours des quatre dernières années, mais le gouvernement actuel privilégie l'efficacité. Il est question d'affecter les fonds là où il le faut pour les gens du Nouveau-Brunswick. Les résultats du deuxième trimestre seront publiés très bientôt. Je veux assurer au député que nous y travaillons.

L'argent doit être dépensé judicieusement. Il faut réaliser des économies là où c'est possible sans nuire à quiconque au Nouveau-Brunswick. Nous devons trouver les sommes exactes dont nous avons besoin pour que le gouvernement actuel fonctionne parfaitement, pour qu'il fonctionne bien, pour rembourser la dette et pour réduire le déficit, si cela nous est possible. Voilà ce que nous nous efforçons de faire.

M. Melanson : Monsieur le président, je suppose que la question est précisément la suivante : Quand le ministre des Finances déposera-t-il la mise à jour du deuxième trimestre? D'habitude, après des élections, la mise à jour est déposée ou publiée en novembre. Je sais que, cette fois-ci, la transition se déroule très différemment depuis le 24 septembre, mais c'est la dernière semaine de novembre. Je demanderais au ministre des Finances de nous donner un échéancier précis afin que nous sachions quand nous pourrions avoir la mise à jour du deuxième trimestre sur la situation financière du gouvernement provincial.

L'hon. M. Steeves : Monsieur président, je remercie le député de la question. Je m'attends à ce que vous obteniez la mise à jour cette semaine, Monsieur le député.

Énergie NB

M. Kenny : J'ai l'honneur de poser ma première question en étant cette fois-ci du côté de l'opposition. En ce moment, je veux remercier toutes les personnes exceptionnelles qui travaillent pour Énergie NB dans l'ensemble de la province, surtout quand des tempêtes s'abattent sur notre province. Ces personnes mettent leur vie en danger pour que nous ayons du courant dans toute la province, et c'est une période difficile.



Cela dit, j'aimerais demander au ministre du Développement de l'énergie et des ressources s'il a été informé du licenciement d'employés d'Énergie NB qui a eu lieu la semaine dernière ou s'il a été consulté à l'avance à cet égard.

L'hon. M. Holland : Merci beaucoup, Monsieur le président. C'est un privilège de prendre la parole pour répondre à une question du député d'en face. Nous nous connaissons depuis fort longtemps et avons passé de nombreux jours à parler d'améliorer le Nouveau-Brunswick.

En réponse à la question, premièrement, je suis sûr que le député comprend qu'elle a trait aux ressources humaines, et un ministre ne peut pas parler directement de recrutement, de ressources humaines ni de toute question afférente. Deuxièmement, Énergie NB est un service public et une société de la Couronne qui fonctionne indépendamment et qui jouit d'une grande autonomie. En conséquence, l'accent est mis sur le rendement de l'organisme. Je n'ai rencontré personne pour discuter des ressources humaines. Par ailleurs, troisièmement, je ne suis ministre que depuis quelques jours, mais j'ai déjà rencontré plusieurs fois des représentants d'Énergie NB. Nos conversations sont axées sur une vision pour un Nouveau-Brunswick porté vers de nouveaux sommets par l'obtention de meilleurs résultats pour les clients et nous tous en tant que personnes du Nouveau-Brunswick. Merci, Monsieur le président.

M. Kenny : Je vous remercie de la réponse...

Le président : Je regrette, la période des questions est terminée.

